



Mesures préventives contre la Covid-19 pour la rentrée universitaire 2021-2022: Guide de l'étudiant

Faculté de Médecine Dentaire de Rabat

COMITE DE REDACTION

PR ABDALLAOUI MAAN LAMIAA,
PR RAMDI HIND,

PR REGRAGUI SALWA,

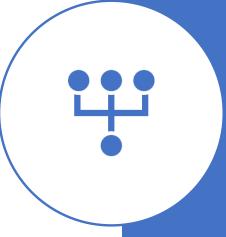
VICE-DOYENNE CHARGEE DES AFFAIRES ACADÉMIQUES ET ESTUDIANTINES

PR BOUYAHYAOUI NAWAL,

DOYENNE DE LA FACULTE DE MEDECINE DENTAIRE DE RABAT

Plan

- 1. Présentation / Objectifs
- 2. Rappels sur les mesures générales de prévention
- 3. Organisation de la circulation au niveau des locaux
- 4. Organisation des cours magistraux
- 5. Organisation des APP
- 6. Procédure à suivre en cas de suspicion de covid-19





1. Présentation/Objectifs

Objectifs

- Informer des mesures de prévention et de lutte contre la COVID 19 établies au niveau des locaux de la FMDR pour la rentrée universitaire 2021-2022
- Sensibiliser à la nécessité de maintenir le respect des mesures de prévention et des gestes barrières quel que soit le statut vaccinal
- Définir la procédure à suivre en cas de suspicion de COVID 19



2. Rappels sur les mesures générales de prévention

Il est fortement recommandé aujourd'hui de se faire vacciner contre la covid-19 pour se protéger et protéger les autres En l'état actuel des connaissances, les vaccins aujourd'hui disponibles réduisent la sévérité des symptômes. La contagiosité diminue également mais ne disparaît pas totalement.

Ainsi, les gestes barrières, dont le port du masque, restent nécessaires quel que soit le statut vaccinal



3. Organisation de la circulation au niveau des locaux

Recommandations aux étudiants

- Respecter le marquage au sol pour la circulation dans les locaux
- Réduire les déplacements au strict minimum
- Éviter les rassemblements
- Respecter l'accès régulé aux salles de cours/APP
- Respecter la sortie régulée des salles de cours /APP
- Procéder à une désinfection hygiénique des mains par le gel hydroalcoolique mis à disposition juste avant l'accès aux salles de cours/APP et juste après la sortie



4. Organisation des cours magistraux

- Les cours se déroulent en présentiel
- La capacité des salles est limitée à 50% avec indication de la restriction des tables et sièges par une signalisation
- Au-delà de 50%, une transmission du cours qui se déroule dans la salle principale est organisée dans une autre salle
- L'accès aux salles est conditionné par le respect des gestes barrières et le port strict du masque



5. Organisation des APP

5.1. Organisation et désinfection des locaux

- Affichage des gestes barrière
- Distanciation des postes de travail (4m² de superficie par personne, occupation 1poste/2 ou 50%)
- Affichage des groupes et planning (6 groupes par année au lieu de 3 pour respecter la distanciation)
- Mise en place pour chaque paillasse d'une poubelle fermée à pédale munie de sachets
- Mise en place pour chaque point d'eau (salle verte et jaune) de
 - Savon liquide doux
 - Serviettes essuie-mains
 - Poubelles à pédales, fermées et munies de sachets
- Interdiction de l'usage de l'air conditionné par une signalisation
- Nettoyage-désinfection des salles par l'équipe de nettoyage entre 2 groupes
- Désinfection aérienne des salles en fin de journée

5.2. Recommandations aux étudiants

- Se présenter toujours à la faculté 10 minutes avant l'heure prévue pour l'APP
- Accès à la salle en suivant le marquage au sol
- Etre muni du strict minimum utile pour l'APP ainsi qu'une toile cirée propre
- Se présenter avec une blouse propre à manches longues, cheveux longs attachés, les mains dépourvus de bijoux, les ongles sans vernis, coupés court
- Le masque doit être porté correctement durant toute la séance
- Respecter les règles de distanciation avec ses camarades, enseignants et le personnel administratif (accès à la salle, récupération du matériel au niveau de la salle de distribution, sortie de la salle...)
- Ne pas quitter son poste de travail sans autorisation
- A la fin de la séance, nettoyer –désinfecter le matériel utilisé ainsi que le poste de travail
- Réaliser une friction par le gel hydroalcoolique
- Quitter la salle en suivant le marquage au sol



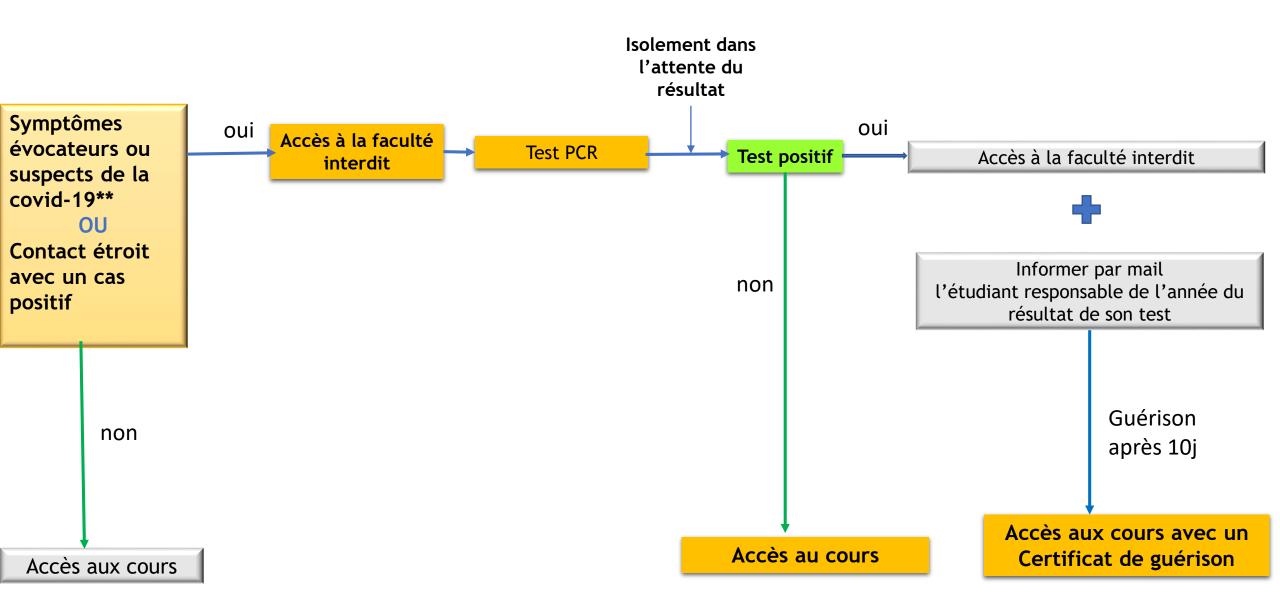
6. Procédure à suivre en cas de suspicion de covid-19

AVANT DE SE PRESENTER A UN APP

Isolement dans l'attente du résultat **Symptômes** oui oui Accès à la faculté évocateurs ou Justifier son absence par mail à Test PCR Test positif interdit suspects de la l'enseignant responsable de l'APP covid-19** avec en pièce jointe le résultat du test oui non Informer par mail non l'étudiant responsable de l'année du Contact résultat de son test oui étroit avec **Symptômes** un cas positif non Guérison après 10i non Informer responsable APP Reprise APP Reprise APP avec avec les originaux des justificatif d'absence Accès aux APP Déroulement séance APP dans justificatifs et un (test PCR) des conditions spécifiques* Certificat de guérison

 Port de masque FFP2 et attribution d'un poste de travail isolé

AVANT DE SE PRESENTER A UN COURS



AVANT DE SE PRESENTER A UN STAGE CLINIQUE

ETUDIANTS DE 4°, 5° ET 6° ANNEES

En cas d'apparition de signes évocateurs de la Covid-19, ou de contact étroit avec un cas POSITIF, la démarche à adopter est la suivante :

- Informer immédiatement la cellule de crise du CCTD (ANNEXE 1) qui, après évaluation, programme la réalisation du test PCR/ antigénique rapide au CHUIS
- S'isoler dans l'attente du résultat qui sera transmis directement à la cellule de crise du CCTD
- Seul un test PCR ou antigénique positif justifie d'une absence de 10 jours en l'absence de complications
- De même, à la fin du traitement, un certificat médical attestant de la guérison est nécessaire avant l'accès aux locaux de la FMD et du CCTD

ANNEXE 1: Contacts de la cellule de crise Covid-19 CCTD

Mme Malika ZAIN	0661334550
Pr. Zouheir ISMAILI	0661401861
Pr. Lamiaa ABDALLAOUI	0661097575
Mme Naima ZELMATE	0652293936